ORIENTATIONS V2
AVENIR ÉNERGETIQUE

1. Les enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés aux dérèglements climatiques donnent une responsabilité particulière à notre fédération. La transition énergétique doit viser la satisfaction des besoins et implique d'organiser la mise en œuvre de nouvelles politiques de développement fondées sur le plein emploi, la revalorisation du travail, la préservation de la santé des travailleurs et de leurs conditions de travail, tout en préservant la planète. La lutte contre le réchauffement climatique et la souveraineté énergétique sont des enjeux majeurs et transverses. La période nécessaire à la transformation du système énergétique, essentielle pour assurer la transition, va s'étendre sur une trentaine d'années. Elle concernera aussi les usages et les réseaux. Elle s'opérera dans un univers économique et technique incertain, en proie à des enjeux de pouvoir géopolitique et de guerres pour l'accès aux matières premières notamment en Ukraine. La FNME-CGT exige toujours le cessez-le-feu à Gaza et dénonce la responsabilité de l'impérialisme et de nos gouvernements dans la situation.

2. La FNME-CGT défend un mix énergétique et une énergie bas-carbone nécessaire à la réindustrialisation. La planification de l'approvisionnement en énergies, le développement et l'adaptation des réseaux, sont au cœur des enjeux. De nombreuses technologies sont d'ores et déjà disponibles et d'autres ne sont qu'au stade du développement expérimental (notamment, la stabilisation des réseaux électriques et la production de méthane de synthèse). En revanche, l'importation de gaz de schiste, en raison des impacts environnementaux catastrophiques liés à son extraction et à son utilisation, est incompatible avec les engagements écologiques et climatiques. La FNME-CGT doit lutter contre son exploitation sur la scène internationale par une coopération entre les peuples.

3. La FNME-CGT est opposée aux logiques productivistes, d'accaparement privé de la ressource, de financiarisation et de spéculation. Elle défend le progrès et la justice sociale et l'égalité des droits notamment en matière d'accès à l'Énergie. Cela nécessite un retour à des services publics, outils les plus efficaces pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, car non contraints par des objectifs de rentabilité financière. Ils doivent ainsi être préservés des logiques de marché et de mises en concurrence.

4. Le droit et l'accès à l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique sont les facteurs clés de l'acceptabilité sociale pour une pleine réussite de la transition énergétique répondant aux besoins de tous les usagers.

5. Le coût de la transition énergétique ne doit pas être supporté par les plus modestes, car leurs charges fixes explosent (logement, les transports, l'énergie). L'actuelle crise énergétique entraine le déclassement des travailleurs, des collectivités ont dû fermer des espaces de services publics (gymnases, piscines, crèches…), des industries ont réduit, voire délocalisé ou arrêté leur production.

6. Ne pas engager, aujourd'hui, d'investissements dans les infrastructures conduirait inévitablement à des conséquences sociales et économiques catastrophiques pouvant même aller jusqu'à la pénurie.

7. Il faut donc développer une stratégie industrielle sur le long terme et tracer les lignes pour le futur. Ce devrait être le rôle d'un État stratège que nous appelons de nos vœux. Développer un appareil industriel, alors que celui de notre pays est un des plus vieillissants d'Europe, impose de le moderniser. Cela passe par la planification et la coopération dans et entre les filières et les territoires. Il faut également des investissements publics massifs ainsi que des aides aux particuliers ciblées prenant en compte les revenus pour une transition juste et inclusive. Concernant l'attribution des aides

publiques, une mise en place de critères environnementaux et sociaux est indispensable, et leurs utilisations doivent faire l'objet d'un contrôle systématique.

8. La FNME-CGT, à l'appui de ses orientations, porte un programme progressiste de l'énergie, avec deux volets - un sur le secteur gaz et un sur le secteur électrique. Cette initiative doit être poursuivie et étendue à l'ensemble des secteurs de l'énergie et des mines, pour viser leur réappropriation sociale et capitalistique par des droits d'interventions renforcés dans la gestion des entreprises et des nationalisations nouvelles. Il ne s'agit plus de traiter la question énergétique en tant que telle mais de l'aborder au regard de son interaction avec les transports, les mobilités, l'industrie, l'agriculture, la santé, le résidentiel et le tertiaire et la valorisation des déchets, entre autres. Poursuivre le partage d'informations transverses à toutes les organisations. Intégrer la thématique aux différents plans de formations syndicales.

9. Les États généraux de l'industrie et de l'environnement de la CGT qui se sont tenus en mai 2024 ont permis d'effectuer un premier pas vers ce regard global. En sont issues des propositions CGT pour des futurs alternatifs en France et en Europe. La FNME-CGT est partie prenante de ces travaux dans un contexte où la situation de l'industrie française est en déclin, où l'emploi industriel a été divisé par 2 en 40 ans et où les prix de l'énergie explosent au détriment des usagers.

10. Nos propositions doivent s'articuler autour des défis environnementaux et de transition énergétique avec trois objectifs : l'urgence de réduire notre empreinte carbone et l'impact écologique global, avec la relocalisation de la production de biens et de services. Stopper l'érosion de la biodiversité en adaptant nos usages au changement climatique. Organiser le débat démocratique sur les enjeux de sobriété et de réduction des inégalités.

11. La FNME porte la nécessité de :

12. Développer une stratégie publique sur le long terme basée sur la planification et le développement de filières industrielles, en s'appuyant notamment sur les 22 propositions des États généraux de l'Industrie et de l'Environnement.

13. Préserver et développer le mix énergétique bas-carbone, sans opposition et en complémentarité entre les sources énergétiques, afin de couvrir une demande à l'horizon 2050 nettement supérieure à la situation actuelle. Sans plus attendre, il faut définir une trajectoire soutenable d'une transition juste, abordable et sociale par une planification de long terme et un changement d'échelle. Cette trajectoire doit s'appuyer sur la nécessité d'une réelle efficacité énergétique.

14. Mettre en œuvre nos propositions (PPE de la FNME-CGT) qui doivent permettre une appropriation sociale des secteurs clés, électricité, gaz et mines, complétées par un volet concernant le financement de notre programme en faveur de la transition énergétique et de l'intérêt général.

15. Sortir du marché pour revenir à un tarif réglementé au juste prix, basé sur le coût complet du système, en mettant fin aux artifices de captation d'argent public. Le secteur des ENR doit être régulé et développé pour permettre une gestion des réseaux respectant les besoins des usagers, et sortir des intérêts spéculatifs du marché.

16. Revenir à un monopole public avec des nationalisations nouvelles de l'ensemble du secteur au service de la Nation, des populations et de son économie, seul système garantissant qualité de service, sûreté

d'acheminement et de livraison, sûreté industrielle, transfert des usages vers les énergies bas-carbone (transports, appareil productif…) Il est donc nécessaire d'opter pour un nouveau type de nationalisation qui allie la maîtrise et appropriation publique et la transformation fondamentale des critères de gestion pour toutes les entreprises du secteur. Nous devons proposer aux salariés, aux usagers et aux élu-e-s de s'engager dans cette voie. Gagner de nouveaux droits d'intervention et moyens d'expertise aux salariés en matière de décision stratégique et de conditions de travail est essentiel.

17. Initier des formations scolaires, universitaires et professionnelles permettant de développer toutes les filières nécessaires à la mise en œuvre de notre transition énergétique. La réouverture des écoles de métiers permettra l'appropriation des connaissances techniques de haut niveau, les valeurs de service public, tout en favorisant les évolutions professionnelles synonymes d'ascenseur social. Le renforcement des garanties collectives et statutaires, avec une revalorisation des salaires, ainsi que l'amélioration des conditions de travail et la baisse du temps de travail sont notamment les conditions de l'attractivité et de la fidélisation des travailleurs.

18. Placer sous la responsabilité du BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) les études sur les besoins de chaque filière de production en matériaux/minerais nécessaires à leur développement.

19. Exiger le maintien de l'expertise et de l'indépendance des missions exercées par les salariés de l'ex-IRSN (Institut de Radioprotection de Sureté Nucléaire), soit en revenant à 2 entités distinctes, soit en donnant les moyens à l'ASNR (Autorité de Sureté Nucléaire et de Radioprotection) pour conduire ses missions de contrôle sur la sureté nucléaire en augmentant la dotation budgétaire et les effectifs, et en maintenant les compétences et les garanties collectives de son appui technique (salariés issus de l'IRSN). Il faut assurer les conditions de son indépendance et donner aux salariés et à leur représentant dans les entreprises exploitantes des droits d'intervention renforcés pour s'exprimer sur leur travail et l'état de leur installation.

    19 BIS : Maintenir la séparation entre le nucléaire civil et militaire. Les salariés et prestataires des IEG ne sont pas des personnels militaires, ils ont une mission de service public en réponse aux besoins énergétiques de la population, pour faire fonctionner les équipements civils. EDF et les centrales nucléaires ne peuvent servir pour l'industrie de l'armement.

20. Investir dans la recherche et garantir un pilotage public entre recherche et développement.

21. S'assurer que l'hydrogène, la géothermie, le solaire, l'éolien, l'énergie osmotique, le biogaz, etc... ne soient pas livrés aux appétits du privé. Il en va de même pour les ressources minières (lithium, nickel, minerais sous-marins, terres rares…) qui relancent la question de l'impact environnemental de l'extraction et celle du statut des travailleurs afférents.

22. Imposer un équilibre de la gestion de l'eau via les barrages qui assurent la gestion des ressources hydrauliques pour une série d'autres usages des eaux de surface : eau potable, agri et aquaculture, industrie, refroidissement des centrales, tourisme, loisirs... Dans le contexte de l'adaptation au changement climatique et aux épisodes de sécheresse, l'équilibre de cette gestion pour la qualité des milieux aquatiques relève plus que jamais du service public pour l'intérêt général !

23. Refuser la mise en concurrence des concessions hydrauliques et, dans l'attente du retour au monopole public, les maintenir au sein des opérateurs historiques en garantissant le maintien du statut IEG à l'ensemble des salariés, le contrôle public des opérateurs et le maintien de l'ensemble des

missions de service public qu'ils assurent. Il faut continuer à combattre la directive européenne et sortir de l'obligation de mise en concurrence.

24. Maintenir la capacité installée des moyens de production actuels en prolongeant la durée de vie, par les études et la maintenance préventive, de toutes les centrales existantes et planifier la mise en service de nouvelles capacités. Le thermique décarboné, les projets de reconversion portés par les travailleurs (Cordemais, Gardanne, Montceau-les-Mines), l'augmentation de puissance de l'hydraulique et les STEP sont nécessaires pour rendre efficace le système, auquel il faut associer le développement des filières biogaz, e-fioul et les activités minières.

25. Permettre le raccordement des Usagers sur les réseaux de distribution de gaz sur l'ensemble du territoire urbain et rural, notamment en rendant obligatoire la création de concessions gaz dès lors que les communes sont traversées par un réseau de gaz, afin de favoriser la décarbonation des usages.

26. Développer au sein des entreprises publiques, avec du personnel au statut des IEG, de nouveaux moyens de production, de stockage de l'énergie permettant d'assurer la flexibilité de la fourniture (telle que des électrolyseurs, turbines à hydrogène et réservoirs souterrains de stockage…) en exigeant qu'ils soient sortis du système de marché et de concurrence.

27. Engager et réussir un programme de réacteurs nucléaires de type EPR2 pour redonner vie, sur la durée, à l'ensemble du tissu industriel.

28. Faire cesser les sous-investissements chroniques dans les installations du combustible. La stratégie française de réutilisation du combustible usé doit être réaffirmée. La recherche et le développement sur la filière de 4e génération à neutrons rapides doivent être poursuivis. Déployer l'activité auprès des salariés du secteur des mines et mener une action auprès des pouvoirs publics pour que le statut des mineurs soit rénové et amélioré, et s'applique à tous les travailleurs du sous-sol.

29. Développer des partenariats à l'international avec les syndicats des différents secteurs de l'énergie et des mines afin de gagner une transition énergétique bas-carbone dans l'intérêt des populations, et des droits sociaux de haut niveau pour les travailleuses et travailleurs des pays concernés.

30. Enclencher un processus de coopérations industrielles, au niveau international pour se soustraire à la concurrence économique et au dumping social., en ouvrant des négociations afin d'harmoniser par le haut les garanties sociales de l'ensemble des salarié-e-s de ce secteur, tout en préservant tous les acquis actuels et en regagnant les conquis perdus comme le régime spécial de retraite par exemple.